

### En Bref:

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
maïs	<a href="#">stade</a>		<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ensemble des maïs a levée et sont majoritairement au stade 6-8F</li> </ul>
	<a href="#">Insectes foreurs</a>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel du contexte 2021 sur la pyrale et la sésamie. <a href="#">Cf BSV précédent n°16</a></li> </ul>
	<a href="#">Pyrale</a>		<ul style="list-style-type: none"> <li>1 ères captures dans la partie sud du territoire (Morbihan et Ille-et-Vilaine).</li> </ul>
	<a href="#">Sésamie</a>		<ul style="list-style-type: none"> <li>1 ères captures dans la partie sud du territoire (Morbihan et Ille-et-Vilaine).</li> </ul>

**Légende :**

Risque global très faible

Risque global très fort

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ». Pour les choucas de tours un numéro vert a été mis en place par la chambre d'agriculture 0801 902 369.

## Pyrale

### Suivi des vols pour cette semaine

Les 1ères captures ont été faites dans des pièges lumineux à Guerche-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine et Theix dans le Morbihan.

Les pièges à phéromones n'ont pour le moment rien capturés



### Analyse de risque et prévisions :

Les 1ères captures ont démarré dans la partie sud Ille-et-Vilaine et sud Morbihan. Ces secteurs sont historiquement les 1ers à être touchés, prudence donc.

Le niveau de risque global est **faible** mais attention aux zones où la pyrale a déjà été capturée.



[Des méthodes de luttés alternatives existent.](#)

Le trichogramme, une petite guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)

## Sésamie

### Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

La sésamie a une période d'émergence plus précoce que la pyrale. Elle n'a pas été capturée dans les pièges à phéromones pour le moment. Cependant les 1ères captures ont été faites dans des pièges lumineux du côté de Theix dans le Morbihan et de Guerche-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine. Hors réseau la sésamie a été également observée sur le secteur de Grand-Fougeray dans le sud de l'Ille-et-Vilaine.



### Analyse de risque et prévisions :

Les 1ères captures ont été faites dans le même secteur que la pyrale, dans une zone où on s'attendait à la capturer suite aux captures de l'année dernière. [Cf BSV précédent n°16](#)

Le niveau de risque global est **faible** mais attention aux zones où la sésamie a déjà été capturée.

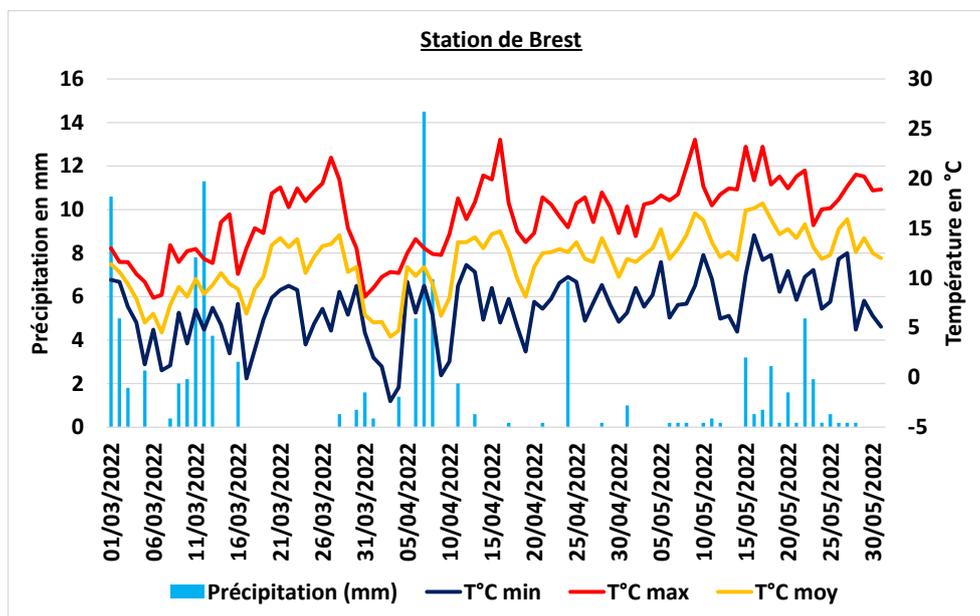
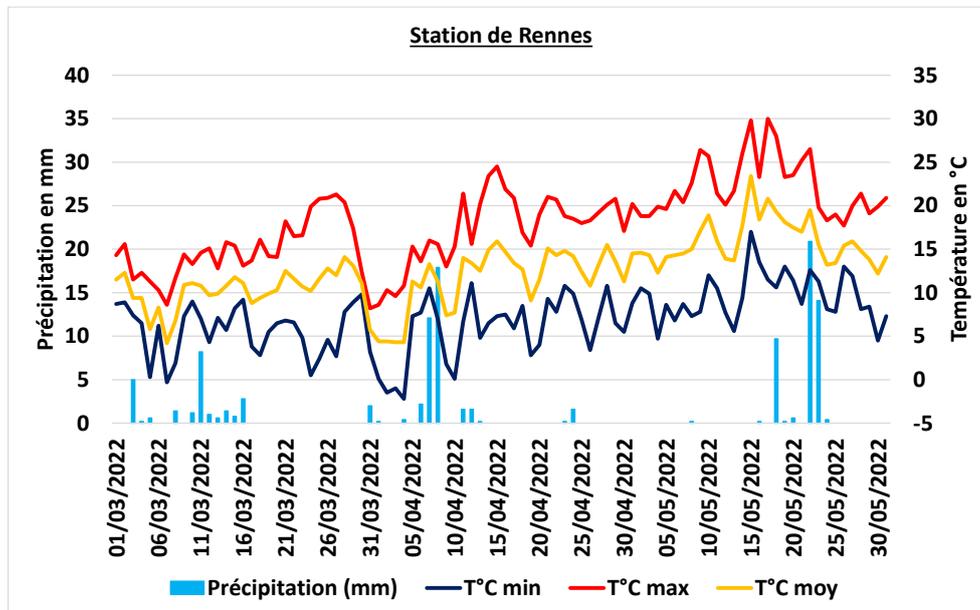
Pour en savoir plus sur ce ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis : [Sésamie cliquez-ici](#)

## Désherbage mécanique du maïs

Informations dans [le BSV n° 14 du 17/05/2022](#)

### ANNEXES

#### Bilan Météo



Données météorologiques entre 1<sup>er</sup> mars et le 07 juin 2022 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : MétéoData

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, INNOVAL, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LA SOURCE BRETAGNE TERDICI.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Lise Lollivier  
Animateur inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41 -

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17 -

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.